

Extrait du Paroisse du Saint Esprit Paris 12°

<http://www.st-esprit.org/Edito,1432.html>

Edito

- Editos -

Date de mise en ligne : vendredi 10 janvier 2014

Paroisse du Saint Esprit Paris 12°

On comprend la protestation du Baptiste : celui qui n'a jamais péché n'a pas besoin de son baptême de conversion pour le pardon des péchés. Comment peut-on trouver juste que celui qui est sans péché fasse cette démarche ? Comment peut-il prendre place dans la file des hommes venus implorer le pardon ? Comment expliquer une telle attitude ? Jésus se rend solidaire des pécheurs. Il veut prendre sur lui toutes les conséquences du péché. Déjà est annoncé le mystère de la Croix : il est l'Agneau de Dieu qui porte le péché du monde. C'est ainsi qu'il est notre Sauveur. Comme l'apôtre Paul le précise aux chrétiens de Corinthe : « Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché afin qu'en lui, nous devenions justes. » (2Co.5,21). Cependant, être sauvé ne consiste pas uniquement en la délivrance du péché : lorsque Jésus sortit de l'eau, la voix du Père se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; en lui j'ai mis tout mon amour. » Cette relation d'amour entre le Fils et Dieu son Père va accompagner Jésus tout au long de sa vie terrestre. Ce sera la force qui le fait vivre : « Je ne suis jamais seul. Le Père est toujours avec moi. » (Jn 16,32). Par les sacrements du baptême et de la confirmation, c'est en quelque sorte Jésus qui nous fait entrer dans « sa famille ». Lui, le Fils unique, nous prend la main pour faire de nous des enfants de Dieu. Il nous apprend à l'appeler notre Père. Qu'il nous permette de mieux mesurer la grandeur de notre dignité de baptisé.

Père Christophe MARTIN